

PV 1^{ère} Assemblée générale de l'Association « écoquartier », du 7 juillet 2007, à 20h, rue du Valentin 34

Présents : une vingtaine de membres de l'association (pas de circulation de liste de présence) et comité sortant (Melissa Härtel, présidente ; Lucas Girardet, caissier ; Giampiero Trezzini, secrétaire ; Marc Zamparo, Pierre-Michel Morard et Sébastien Meer, membres fondateurs)

1. Bienvenue et ouverture de la séance

Il s'agit d'une AG statutaire que le Comité a souhaitée proche de la constitution de l'association écoquartier (AE) pour, d'une part, se connaître réciproquement et, d'autre part, pour vérifier que les objectifs correspondent aux attentes des membres ainsi que, cas échéant, d'établir une liste des priorités quant aux thèmes que le comité entend proposer. Les présents auront la parole sous le point « divers » pour exprimer leurs attentes.

2. Rapport de la Présidente

Historique : L'AE est née de la rencontre de quelques personnes (selon le principe « je connais aussi qqun qui pourrait être intéressé ») avec une vision commune de l'habitat écologique. Le déclencheur de la rencontre a été le dépôt d'un postulat à la Municipalité de Lausanne demandant expressément que la Ville mette tout en œuvre pour rendre possible la création d'un nouveau quartier tout en respectant les principes du développement durable – un écoquartier.

La volonté de ce premier noyau était d'anticiper toute imposition par des technocrates ou politiques d'un concept – l'écoquartier (sans référence à un lieu précis) – qui est à ce jour sans définitions et contour en le « circonscrivant » de la manière la plus participative et large possible, en particulier avec d'éventuels futurs habitants, mais aussi avec les habitants des quartiers voisins. Charge ensuite aux professionnels-métiers de discuter et de réaliser ce qui s'apparenterait à un vrai cahier des charges transcrivant les attentes de la population.

Pour être perçu comme un partenaire crédible par les autorités (et mettre le pied dans la porte pour devenir un acteur incontournable), il a été décidé de créer l'AE. Très rapidement (voir point 6 de l'odj, modifications statuts) des statuts ont été élaborés et l'AE constituée par une AG constituante le 12 janvier 2007. Dans la volée, un comité s'est constitué : Melissa Härtel, Présidente ; Lucas Girardet, caissier ; Giampiero Trezzini, secrétaire ; Marc Zamparo, Pierre-Michel Morard et Sébastien Meer, membres.

Activités du comité : Le comité a cerné les objectifs de l'AE et élaboré un programme pour 2007 (quatre rencontres-débats autour du thème de « (se) faire envie », voir point 7 odj). Comme garantie de pérennité, le comité se propose également de « professionnaliser » - via une subvention communale - la place de secrétaire de l'AE à hauteur de 20% dès 2008. Chaque série de conférence donne lieu à un rapport-résumé, ceux-ci débouchant sur un rapport final en guise de cahier des charges à la disposition du politique et des professionnels (architectes, planificateurs, ...).

La Présidente et le secrétaire ont été reçus par la Municipale du département « Culture, Logement et Patrimoine » (Mme Silvia Zamora) qui s'est dite ravie de l'initiative et du projet et a assuré de son appui auprès de la Municipalité pour qu'une subvention (de l'ordre de 25'000 frs/an) puisse être inscrite au budget de la Ville dès 2008.

Position de l'AE et visibilité : Dans le cadre de son projet « Métamorphose » (*préavis à l'étude, en principe passage au Conseil communal en automne*), la Municipalité propose la zone des Plaines du Loup (zone comprise entre le service des autos et le bâtiment administratif de la Pontaise (anciennes casernes) comme terrain pour installer un écoquartier de 2000 logements. Le nom de l'AE a été publiquement cité à maintes reprises par l'exécutif

dans le contexte de présentations du projet « Métamorphose », de la démarche participative et en relation de la construction de l'écoquartier. Par ailleurs, les contacts informels sont fréquents.

Le 24Heures du 2 mai 2007 a consacré un article à l'AE.

Plan d'action environnement et Santé (PAES) : Le comité a demandé un financement à PAES, une émanation de l'Office fédéral de la santé publique, sous la forme d'un projet de recherche action orienté sur ses buts sociaux. Nous avons malheureusement reçu une réponse négative, du fait notamment que les résultats du projet ne seraient attendus que bien après l'expiration du PAES.

Sponsoring : le comité procédera prochainement à un mailing auprès de sponsors pour attirer de ressources supplémentaires, qui pourront être investies pour les activités de l'AE (organisation des soirées-débats, défraiement des invités, ...).

Le site internet de l'AE (www.ecoquartier.ch) documente les points présentés sous le point 2 de l'odj.

3. Rapport du caissier

Des problèmes d'accès informatique au CP ne permettent pas de donner l'état de la caisse de l'association. Néanmoins, à l'heure actuelle, les membres du comité travaillent de manière complètement bénévole. Aucune dépense n'est à signaler. Sur demande des présents, des bulletins de paiement sont distribués. Néanmoins, la page du site internet qui permet l'inscription comporte le no de CP.

4. Election comité

Le comité sortant au complet se représente. Appel est fait aux présents pour renforcer ses rangs. Le comité sortant (*Melissa, Lucas et Giampiero, Marc, Pierre-Michel, Sébastien*) est confirmé par acclamation, ainsi que Régis Niederoest et Valery Beaud, nouveaux membres du comité.

5. Désignation des vérificateurs des comptes

Mme Florence Germond et M. Alain Härtel sont élus comme vérificateurs.

6. Modification Statuts

Malgré qu'un des membres fasse remarquer que tout changement devrait être précédé par l'envoi de la propositions de modification des statuts une quinzaine avant l'AG aux membres, l'AG accepte les modifications s'agissant de changements mineurs et de « style » plus que de forme. Lors de l'Assemblée constitutive et l'excitation (fatigue ?) du moment aidant, le texte des statuts n'a pas été suffisamment relu : l'art. 3 cite ainsi : « blabla ... », à la place de citer le nom de l'association (indéterminé jusque là).

7. Présentation activités 2007

Le thème de cette série de conférence est « l'envie ». Se faire envie en écoutant les expériences faites dans le cadre de rares projets emblématiques. Les intervenants sont : Andreas Delleske, qui présentera l'expérience de Vauban le 10 septembre, Asa Hellstrom celle de Ko01 à Malmö le 8 octobre, un représentant de One Planet Living (Gaël Léopold) qui a suivi de près la construction de BedZED le 12 novembre, et, finalement, des invités qui parleront de leurs expériences de construction écologique (par exemple, Marc Desaulles de l'éco-hôtel L'Aubier à Montezillon (NE), l'association Mill'o (GE), la CODHA) le 10 décembre. Les conférences se tiennent à 20h au Café-théâtre Le Bourg à Lausanne.(anciennement cinéma du Bourg).

8. Programme 2008-2010

Le principe est un cycle de soirées-débat avec un ou plusieurs spécialistes d'un domaine (par exemple, la récupération de l'eau, le recyclage, l'intégration, ...). Rien n'est encore fixé et déterminé, même si les idées ne manquent pas. Le comité voulait surtout connaître les intérêts particuliers de l'AG. Suite à une discussion s'interrogeant sur le besoins d'élaborer le programme et d'approfondir les thèmes des soirées via des groupes de travail *ad hoc*, l'AG décide de mandater le comité pour définir le programme 2008 et suivants. Néanmoins, les membres sont invités à proposer toute idée de thème susceptible d'être traité lors d'une ou plusieurs soirées.

Cependant, selon la volonté des membres présents, un des thèmes qui devra être traité avec priorité est celui de la question de la coopérative comme forme d'organisation pour financer et construire son logement (voir point 9, divers et discussions)

9. Divers et discussion

Une discussion nourrie et volontairement peu structurée a accompagné toute la partie statutaire de l'AG. Les éléments essentiels sont :

Plusieurs associations métiers sont en train de mener des réflexions : l'une d'elles vise à circonscrire l'« écoquartier » (sur les axes du développement durable : environnement, social et économique) dans le but de pouvoir labelliser ce type de constructions. Les buts de l'AE (participation citoyenne dans la description de l'écoquartier idéal) et des associations métiers (qu'est-ce qui fait que tel et tel assemblage font un écoquartier) ne sont pas en concurrence mais complémentaires.

L'envie manifeste de plusieurs membres présents de pouvoir être acteurs dans le cadre de la construction de leur futur logement. La question récurrente est de savoir si l'association aura un rôle de « facilitateur » ou deviendra l'agent principal (et acteur incontournable) de la réalisation du quartier. Le débat autour de ce point est vif : le comité rappelle que les buts actuels de l'AE, sans être exclusifs, n'englobent pas la question « opérationnelle », mais sont, dans la phase de démarrage, plus du domaine « stratégique ». Cette situation peut évidemment évoluer dans le temps, selon la volonté de l'AG.

Laurent Guidetti (Tribu'architecture, notamment) estime qu'il ne faut pas s'encombrer avec des coopératives *ex novo*. Il signale l'existence de la CODHA (www.codha.ch) qui collabore avec la banque alternative qui a, à son avis, toutes les compétences pour gérer un tel projet. Toujours selon Laurent, la banque a les épaules suffisamment larges pour financer tous les logements de l'écoquartier de Lausanne. L'AG ne veut pas trancher, s'estimant incompétente pour l'heure. Un des premiers thèmes des soirées-débat 2008 devrait être dédié au thème très opérationnel et concret de la forme d'organisation (coopérative, société, ...) et du financement du bâti.

Christophe Gnaegi propose que l'AE et Droit de cité (qui a pour but de promouvoir l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain et dont il fait partie) unissent leur efforts. En effet, les deux associations ont des buts proches et proposent ou vont proposer des voyages d'étude dans les écoquartiers existants. Pour garantir sa survie, il note l'importance à ses yeux que l'AE devienne un acteur incontournable auprès des autorités. Un rôle opérationnel (p. ex. en tant que coopérative, justement) serait souhaitable.

Marc Zamparo met en garde contre l'ambiguïté du message, si de forum « stratégique » l'AE devenait une coopérative. Il suggère qu'en tous les cas, le site de l'AE aiguille, via une page dédiée, tout intéressé vers les associations/coopératives qui promeuvent ou proposent des locatifs dans le(s) futur(s) écoquartier(s).

Puisque les terrains de la Pontaise sont la propriété de la Ville et ne seront pas vendus mais donnés en droit de superficie (loués pour un temps déterminé, généralement 80 ans), Laurent doute qu'il soit possible de devenir propriétaire du bâti ou d'une portion (appartement) de celle-ci. La question est retenue et devra être tranchée.

10. Prochaines séances

Le Comité convoquera la prochaine AG, aucune date n'a été fixée.

Séance levée à 22h30

Gti, Mhl, le 14 août 2007.